

POSTE BLC
N° 21/2020
Diffusé le : 13/04/2021
 Dossier de candidature à adresser à :
blc.csq@cnes.fr

Réf. société du poste :

Date de prise de fonction :

Poste : annulé le

gelé le :

modifié le :

INTITULE DU POSTE

Technicien équipements sous pression H/F

ACTIVITE :	Contrôles Règlementaires
SITE :	Centre Spatial Guyanais – Centre Technique - Kourou
QUALIFICATION :	<input checked="" type="checkbox"/> Ingénieur - Cadre <input type="checkbox"/> Technicien Sup – Agent de Maîtrise <input type="checkbox"/> Employé - Ouvrier
FILIERE : (à renseigner par le BLC)	700 - Sécurité - Environnement - Sauvegarde
NATURE DU CONTRAT :	<input checked="" type="checkbox"/> Contrat à Durée Indéterminée <input type="checkbox"/> Contrat à Durée Déterminée de : Motif de recours : <input type="checkbox"/> Contrat à Durée Déterminée à terme imprécis Motif de recours :
MOTIF DE RECRUTEMENT :	<input type="checkbox"/> Création de poste <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement

DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

Définition du poste :

Sous l'autorité du Chef d'Agence Spatiale Guyane et en collaboration avec le Responsable Technique Permanent ESQS, le Titulaire du poste est l'interface de l'IST CNES pour les contrôles réglementaires des ESP/ESPT du CNES.

A ce titre il assure :

- La supervision des activités d'Air Liquide (sous-traitant ESQS)
- La gestion et le suivi des contrôles réglementaires de l'ensemble des ESP/ESPT du périmètre CNES/CSG
- La mise à jour des tableaux de suivi des ESP/ESPT pour le compte du CNES
- L'interface CNES/Exploitant – Gestionnaires Techniques
- Le suivi et le contrôle du respect des obligations réglementaires liées à l'exploitation des fluides frigorigènes des équipements du périmètre CNES/CSG

FORMATION :	De formation Ingénieur ou Technicien expérimenté, (Qualifications PP-1, PP-2 obligatoires. Connaissances G-ENS, S-ESP, S-RAA, RSPT, TMD-GE, TMD-I obligatoires ; S-CAI (souhaitable). Qualification PP-3, FP1 souhaitable. Connaissance de la réglementation des fluides frigorigènes.
<input type="checkbox"/> EXPERIENCE SOUHAITEE :	Expérience significative de plusieurs années (10 à 15 ans) dans le domaine des ESP et en particulier de la réglementation.
CONNAISSANCES PARTICULIERES :	Français lu, écrit et parlé couramment Anglais lu, écrit et parlé requis Permis B exigé.
CONDITIONS DE TRAVAIL :	L'activité doit être conduite conformément à la réglementation en matière de Convention de site, de sécurité du travail et de sauvegarde, en vigueur sur l'établissement de Kourou. Lieu de travail Kourou avec d'éventuelles missions en métropole ou en Europe.
APTITUDES REQUISES	- Autonomie, rigueur, organisation, méthode, esprit de synthèse et sens poussé de la sécurité - Grande disponibilité - Sens du travail en équipe - Faculté d'adaptation et force de proposition
DATE D'ENTREE EN FONCTION :	Juillet 2021

?

?

?

?